COMMUNE DE HOUYET

Objet : HOUYET - 3 eme Division (Mesnil-Eglise)

Modification par déplacement d'un tronçon du sentier

vicinal n° 37.

le Collège communal de HOUYET porte à la connaissance de la population que le plan de mesurage du 09 mars 2016 dressé par la SPRL GEOFAMENNE de Beauraing relatif à la modification par déplacement d'un tronçon du sentier vicinal n° 37 à MESNIL-EGLISE, a été approuvé en séance du Conseil communal du 25 mai 2016.

Les formalités de publication sont appliquées, en vertu du nouveau décret sur les voiries communales.

Durant la période du 30 mai au 13 juin 2016 inclus, tout renseignement peut être pris par courriel patrimoine.environnement@publilink.be, par téléphone (082/67 69 68), par fax (082/66 60 11) ou au bureau communal sur rendez-vous.

La personne de contact pour ce dossier est :

Monsieur André CUGNON, Employé d'administration Maison communale, (service patrimoine), rue Saint-Roch n° 15 à 5560 HOUYET (082/67 69 68).

PAR LE COLLEGE :

La Directrice générale,

Séverine RUCQUOY.

Le Bourgmestre,

YMAN PETTT